







CDL-UD(2021)019prog

Or. Fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec

LE MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU ROYAUME DU MAROC

Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration 14ème UniDem Med

« BONNE GOUVERNANCE ET QUALITE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE »

Visioconférence, Maroc

1-2 décembre 2021

9h30-17h30 (GMT+1 - Heure locale de la France)

PROGRAMME

Financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe





Mis en œuvre par le Conseil de l'Europe

Le projet UniDem Med est mis en œuvre dans le cadre du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud IV)

Mercredi 1 décembre 2021

09h30 - 09h50 Mots de bienvenue

M. Ahmed LAAMOUMRI, Secrétaire Général, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

M. Jean Christophe FILORI, Chef de coopération, Délégation de l'Union européenne au Royaume du Maroc

Mme Caroline MARTIN, Cheffe de l'unité de coopération avec les pays du voisinage sud, Division de la coopération avec les Etats voisins, Commission de Venise, Conseil de l'Europe

09h50 – 10h10 <u>Introduction générale</u>

Mme Nadia BERNOUSSI, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

THEME 1: LES FONCTIONNAIRES AU CŒUR D'UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE INTEGRE, EFFICACE, ET ATTRACTIVE

10h10 – 12h30 Première session

Une gestion des ressources humaines flexible, éthique et inclusive pour améliorer l'efficacité, la performance et le bien-être au travail dans l'administration publique.

Cette session mettra l'accent sur comment offrir un cadre de travail attractif, flexible, et éthique aux agents de la fonction publique. Comment développer et mettre en place de nouvelles méthodes de travail ? Quel rôle pour les managers dans cette évolution ? Quel cadre législatif ou normatif mettre en place ? Comment adapter les politiques de gestion des ressources humaines, de mobilité ou de formation afin d'atteindre cet objectif ?

Intervenants

M. Olivier TERRIEN, Consultant/Formateur en management public, Enseignant à Science Po Strasbourg et à Institut national des études territoriales (INET), France

M. Jawad SADIQ, Chef de la division de la valorisation des ressources humaines, Royaume du Maroc

Expériences nationales

M. Hassen MESSAOUDI, Directeur général au comité général de la fonction publique, Présidence du gouvernement, Tunisie

M. Issam DANADNEH, Directeur général de la formation à l'École nationale d'administration publique, Palestine^{*}

^{*} Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

Modératrice:

Mme Nadia BERNOUSSI, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

Discussion générale

12h30 - 14h00 Pause déjeuner

14h00 - 17h00 Deuxième session

La déontologie et les codes de conduite dans la fonction publique : des outils pour renforcer la confiance des citoyens envers l'administration publique. Cette session permettra de souligner l'importance de renforcer la culture de la déontologie au sein de l'administration publique au travers notamment des codes de conduite et de déontologie. Quelles sont les bonnes pratiques en la matière, les moyens utilisés et les résultats observés ?

Intervenants

Prof. Christoph DEMMKE, Professeur de management public, Université de Vaasa, Finlande.

M. Taoufik AZARUAL, Directeur de la Fonction Publique, Royaume du Maroc

Expériences nationales

M. Nizar BENSAGHAIER, Directeur général à la Présidence du gouvernement, Tunisie

Mme Hanan SAHMOUD, Chercheuse juridique, Conseil général du personnel, Palestine*

Modératrice:

Mme Nadia BERNOUSSI, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

Discussion et conclusions de la journée

黎 黎 黎

Jeudi 2 décembre 2021

THEME 2: DES PRINCIPES ET NORMES AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

09h30 - 12h00 Troisième session

Droit d'accès à l'information : vers une administration plus transparente et ouverte aux citoyens.

Cette session permettra de mesurer les avancées sur les deux rives de la méditerranée en ce qui concerne le droit d'accès à l'information et plus particulièrement les enjeux de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'Accès aux documents publics (Convention de Tromsø). Les défis de la mise en œuvre de ce droit pour les citoyens notamment à l'heure du tout numérique et de l'open data seront abordés. La demande toujours plus forte de transparence est un défi auquel doit répondre l'administration publique par des normes et des principes sans cesse renouvelés.

Intervenants

Mme Helen DARBISHIRE, Directrice exécutive, Access Info Europe

M. Hatim MOURADI, Chef de la division de l'Innovation et des programmes de modernisation, Royaume du Maroc

Expérience nationale

Mme Naima DHIBI, Conseiller rapporteur général (Directeur général) à l'instance de l'accès à l'information, Tunisie

Modératrice:

Mme Nadia BERNOUSSI, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

Discussion générale

12h00 - 13h30 Pause déjeuner

13h30 - 16h00 Quatrième session

Un service public de qualité au service des citoyens : les chartes de qualité comme outil de bonne gouvernance.

Cette session proposera de voir comment établir une charte de qualité qui réponde aux besoins et défis des administrations publiques. Comment ces chartes peuvent s'inscrire dans un processus de réforme administrative plus large en mettant l'accent sur la simplification des procédures et l'efficacité. Quelles sont les bonnes pratiques et les écueils à éviter ?

Intervenants

M. Nick THIJS, Conseiller principal, Prestation de services et réforme de l'administration publique, OCDE/SIGMA et Mme Elke LÖFFLER, Expert, OECD/SIGMA

Mme Ikram HIMMI, Cheffe de la division de la simplification des procédures et l'appui de l'éthique, Royaume du Maroc

Expérience nationale

Mme Laura DOSPINESCU, Consultant en développement institutionnel, Ministère des communications et des technologies de l'information, Égypte

Modératrice:

Mme Nadia BERNOUSSI, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

Discussion générale

16h00 – 16h20 Conclusions générales

Mme Nadia BERNOUSSI, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

16h20 - 16h30 Mots de clôture

Mme Sarah LAMRANI, Directrice des Etudes, de la communication et de la Coopération, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc

Mme Frédérique PRIVAT DE FORTUNIE, Cheffe du projet UniDem Med, Unité de coopération avec les pays du Voisinage sud, Division de la coopération avec les Etats voisins, Commission de Venise, Conseil de l'Europe

卷 卷 卷